



## concours externe d'adjoint technique de recherche et de formation

Branche d'activité professionnelle I  
Emploi type « aide en administration scientifique et technique »

**Session 2004**

### Epreuve écrite d'admissibilité

**Mardi 31 août 2004**

Durée : 2 heures.

Le sujet que vous avez à traiter comporte 8 pages excepté celle-ci, imprimées au recto seulement et numérotées de 1 à 8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au surveillant de l'épreuve. L'ensemble de ce dossier devra être remis à l'issue de la composition.

**Important : votre identité doit figurer uniquement ci-dessous, dans la partie prévue à cet effet. Toute mention d'identité portée sur une autre partie du dossier conduira à l'annulation de votre épreuve.**

**L'usage de la calculatrice est interdit. Les téléphones portables doivent être éteints.**

Note attribuée par les correcteurs	

<i>ne rien inscrire dans ce cadre</i>
<i>ne rien inscrire dans ce cadre</i>

Nom

Prénom

Date de naissance

N° d'inscription

**Première partie : Réponse à dix questions à choix multiples.**

Indiquez dans la case prévue à cet effet la lettre correspondant à la réponse exacte

**n° 1**

**Le recteur d'académie :**

réponse



- a nomme le président de l'université
- b est directeur des services départementaux de l'éducation nationale d'un département
- c dirige les services de l'éducation nationale dans l'académie
- d est ordonnateur des dépenses des lycées publics

**n° 2**

**Le préfet de département :**

réponse



- a représente le Premier ministre dans le département
- b représente le Premier ministre et les ministres dans le département
- c représente le Premier ministre et les ministres dans l'académie
- d représente le recteur dans le département

**n° 3**

**Le président de l'université :**

réponse



- a est ordonnateur principal des dépenses de l'université
- b est ordonnateur secondaire des dépenses de l'université
- c est ordonnateur secondaire des dépenses de l'I.U.F.M.
- d est contrôlé, en tant qu'ordonnateur, par la Cour des Comptes

**n° 4**

**Sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel à part entière :**

réponse



- a les instituts internes aux universités
- b les unités de formation et de recherche (U.F.R.)
- c les lycées accueillant des B.T.S.
- d les universités

**n° 5**

**Un « SPAM »**

réponse



- a est un logiciel de messagerie
- b est un message électronique non sollicité
- c est un service permanent d'accueil des malades dans les UFR médicales
- d un pop-up

**n° 6**

**Une clé USB**

réponse



- a est un logiciel de base de données
- b est un synonyme du sigle @
- c est un périphérique de stockage des données
- d un document word modifié

**n° 7**

**Quel mot est du genre féminin ?**

réponse



- a équivoque
- b astérisque
- c appendice
- d hémisphère

**n° 8**

**Le budget de l'Etat est exécuté**

réponse



- a du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année n
- b du 1<sup>er</sup> septembre de l'année n au 31 août de l'année n+
- c deux fois par an
- d les années impaires seulement

**n° 9**

réponse



**Quelle proposition est correctement rédigée et orthographiée ?**

- a Ceux des rapports que nous avons examinés nous paraissent tout à fait dignes d'intérêt.
- b Ceux des rapports que nous avons examiné nous paraissent tout à fait dignes d'intérêts.
- c Ceux des rapports que nous avons examiné nous paraissent tout à fait digne d'intérêt.
- d Ceux des rapports que nous avons examiné nous paraissent tout à fait dignes d'intérêt.

**n° 10**

réponse



**La commune**

- a est une collectivité territoriale déconcentrée
- b est une collectivité territoriale décentralisée
- c est un établissement public de coopération intercommunale
- d est un service déconcentré de l'Etat

**Deuxième partie : Réponses courtes à cinq questions.**

Répondez aux questions posées en cinq lignes au plus.

**n° 11**

**Le baccalauréat est le premier grade universitaire. Quels sont les trois autres grades universitaires et à quel niveau d'étude correspondent-ils ?**

.....

**n° 12**      **Quels sont les trois conseils de l'université ? Lequel a un rôle décisionnel ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**n° 13**      **Vous êtes chargé(e) du secrétariat du directeur de l'unité de formation et de recherche scientifique de l'université. Monsieur Dupont vous appelle au téléphone. Il souhaite parler au directeur mais ce dernier est absent. Quels éléments doit contenir le message que vous remettrez au directeur à son retour en guise de compte rendu ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**n° 14**      **Déclinez les cinq sigles suivants :**

1	C.N.R.S.
2	I.U.F.M.
3	O.N.F.
4	I.T.R.F.
5	A.N.P.E.

**n° 15** Comment, par qui et pour quelle durée est désigné le président de l'université ? Parmi quel type de personnel est-il choisi ?

-----

-----

-----

-----

**Troisième partie : trois exercices.**

**Premier exercice :**

Vous êtes adjoint(e) technique de formation et de recherche en charge de l'organisation du concours d'entrée à l'Institut Supérieur des Techniques Scientifiques. Ce concours comporte une épreuve écrite pour laquelle les candidats ont le choix entre deux options puis une épreuve orale unique, ouverte aux candidats ayant obtenu la moyenne.

Vous avez reçu 900 dossiers de candidatures dont les quatre sixièmes sont recevables (seul un dossier déclaré recevable permet au candidat de se présenter au concours). Parmi les candidats autorisés à concourir, trois quarts ont choisi l'option 1 et un quart l'option 2.

A l'issue des épreuves écrites, 20 pour cent des candidats ayant passé l'option 1 et 30 pour cent des candidats ayant passé l'option 2 ont obtenu la moyenne et sont donc admissibles.

**A/**

**Votre chef de service vous demande de lui présenter, sous forme d'un tableau clair et synthétique, tous les éléments chiffrés relatifs à ce concours (nombre d'inscrits, effectif autorisé à concourir, admissibles, par option ...)**

REPONSE

**B/**

Vous disposez, pour faire passer les épreuves orales, de cinq salles dans lesquelles sont répartis cinq groupes d'examineurs. Chaque groupe auditionne quatre candidats par matinée et cinq par après-midi.

**Combien de journées sont nécessaires pour faire passer l'ensemble des candidats admis à subir les épreuves orales ? (détaillez votre raisonnement)**

REPONSE

**C/**

L'année passée, 300 candidats avaient été autorisés à concourir pour l'option 1 et 150 pour l'option 2.

**Présentez, sous forme de tableau de synthèse, en valeur absolue et en pourcentage, l'évolution du nombre de ces candidats par option et au total.**

REPONSE

## **Second exercice :**

**Le texte suivant comporte dix fautes. Entourez-les.**

Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme a ouvert, lundi 21 juin 2004, la deuxième rencontre internationale des peuples amérindiens à l'Assemblée nationale.

Quatre-vingt représentants des peuples autochtones d'Amérique du Nord était réunis pour trois jours à Paris autour de Zoïla Hernandez, présidente de la Fédération des associations OKA d'Amérique

Cette cérémonie a été l'occasion pour Léon Bertrand, fils d'Amérindienne Arawak, de rappeler les fondements du modèle social et républicain français.

Il a par ailleurs ajouter que « la préservation de différentes cultures et en particulier des premières et le respect de leur diversité, fonde la tolérance qui est le seul garant de la paix. Nul peuple, nulle culture, nulle tradition, nulle croyance ne peut s'arroger le droit de dire : je suis le meilleur. Dans ce domaine, il n'existent pas d'échelle des valeurs mais seulement un foisonnement d'existences. La France, vous le savez, est résolue à livrer ce combat. Nous avons tous à apprendre les uns des autres. Les sociétés développées et occidentales ne peuvent désormais ignorer les enseignements des cultures traditionnelles »

En conclusion, Léon Bertrand a précisé que « nous pouvons tous rester authentiques et fidèles à nos racines et, dans le même temps, contribuer à construire une société moderne »



### **Troisième exercice :**

**Lisez le texte suivant puis répondez aux questions :**

« Il convient aujourd'hui d'œuvrer collectivement à une refondation de notre souveraineté politique dans le domaine de l'éducation, de définir l'ambition et l'effort que doit engager la Nation pour son École. C'est une nécessité pour maintenir la cohésion de la communauté nationale, c'est une occasion exceptionnelle pour les enseignants eux-mêmes : car on ne peut être enseignant, pas plus aujourd'hui qu'hier, sans s'adosser à une légitimité sociale et institutionnelle. C'est une occasion historique de reconstruire ce crédit et cette assise qui sont au cœur du modèle républicain à la française. C'est pourquoi ce débat ne peut pas être l'affaire des seuls spécialistes de l'éducation. Il concerne la Nation tout entière. Les questions d'éducation ne doivent pas être caricaturées et l'on doit évidemment se méfier des solutions simplistes : les problèmes sont en ce domaine souvent beaucoup plus difficiles qu'on ne le croit à première vue. Pour autant, rien ne justifie au fond qu'ils continuent à se traiter seulement entre " spécialistes ". Assurer l'égalité des chances, définir la mission des enseignants, lutter contre la violence dans les établissements, s'accorder sur les objectifs et le sens de notre éducation : c'est là l'affaire de tous les citoyens et de leurs représentants. Quoi de plus naturel que d'en débattre le plus largement possible ? »

Extrait du discours de Luc Ferry,  
ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.  
15 septembre 2003

**A quel débat Luc Ferry fait-il allusion dans ce discours ?**

**Selon vous, quel est l'objectif de ce débat ?**

**Fin de l'épreuve**